

➔ **Un exemple de mesure pour relocaliser les milieux et les enjeux en dehors du périmètre de l'aire protégée :**

## Maîtrise foncière de secteurs stratégiques hors aires protégées

Par la Réserve naturelle régionale des Tourbières du Morvan, gérée par le Parc naturel régional du Morvan (PNRM)

### Quel est l'objectif de la mesure ?

Favoriser la résilience des habitats et des espèces en améliorant leurs capacités de déplacement, préserver ou renforcer la trame des zones humides. Certains sites présentant des enjeux forts pour le patrimoine naturel tourbeux du Morvan sont ainsi identifiés et priorisés afin d'en assurer à terme la préservation, la restauration le cas échéant et la gestion. Le but est de conforter à plus large échelle les milieux dont dépendent les enjeux de conservation de la réserve et permettre aux espèces de se maintenir à l'échelle de métapopulations interconnectées.



@Toine du Morvan

*« les tourbières sont des usagers de l'eau, dont l'existence favorise l'adaptation du territoire ! »*

### A quel effet du changement climatique répond-elle ?

Principalement aux effets de la sécheresse et de l'augmentation de l'évapotranspiration avec une dégradation des conditions hydrologiques. Les pressions sur les milieux s'exercent d'autant plus

fortement que ces milieux sont perturbés par des aménagements et des usages qui modifient aussi leur fonctionnement hydrologique.

## Qu'avez-vous concrètement mis en œuvre ?

Tout d'abord, une étude foncière (en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, CENB) puis une stratégie foncière, sur la base d'une analyse des bases de données sur le patrimoine naturel lié aux habitats tourbeux du Morvan. Ont ensuite été définis : un « Périmètre d'Action Foncière de Proximité » définissant le périmètre idéal des sites et un « Périmètre d'Action Foncière Élargi » définissant les sites à intégrer pour préserver les habitats concernés par les responsabilités de la réserve naturelle. Dans un second temps, une analyse de la dureté foncière a permis de prioriser les actions de maîtrise foncière et de lister les outils de maîtrise et de protection les plus adéquats en fonction des situations.

Un appui à la révision du Schéma Départemental des Espaces naturels sensibles (ENS) de la Nièvre (en partenariat avec le Département) dans le but de créer une Zone de préemption des ENS (ZPENS) spécifique : à partir de l'étude de stratégie foncière, un périmètre pertinent pour la création d'une ZPENS du Conseil Départemental de la Nièvre (CD58) est en cours de définition. Cette opération sera mise en place dans le cadre de la révision globale du Schéma Départemental en cours.

## Quelles difficultés rencontrées ?

Pour le moment, en phase d'étude, il n'y a pas de difficultés rencontrées car un partenariat efficace existe entre les structures productrices de données (Conservatoire botanique national du bassin parisien, Société d'histoire naturelle d'Autun) et les structures qui agissent sur la gestion du foncier (CD58, CENB et PNRM). La finalité des opérations est portée politiquement

par les 5 structures. Cependant, il est probable que la mise en œuvre opérationnelle avec la création de la ZPENS (qui nécessite l'accord des élus locaux) et le lancement de l'animation foncière rencontrera des difficultés d'acceptation locale et de compréhension des finalités.



*La RNR regroupe 12 sites emblématiques du patrimoine tourbeux du Morvan pour une surface totale de 266 ha. Elle héberge huit tourbières, trois étangs d'origine anthropique et de grands ensembles de prairies humides oligotrophes.*

*Les tourbières ont été abandonnées depuis le milieu du 20e siècle et évoluent spontanément en libre évolution après, pour certaines, des opérations de restauration. Les prairies humides sont gérées par pâturage extensif, soit en régie par le gestionnaire, soit par des éleveurs. L'agriculture est la principale activité économique ; dans une faible mesure, il existe également une activité sylvicole. Randonnée, pêche et chasse sont pratiqués à faible intensité.*

## Quels leviers pour la réussite ?

Il s'agit de milieux généralement peu productifs, voire abandonnés, qui rendent néanmoins des services qui commencent à être reconnus dans l'atténuation des effets du changement climatique et le cycle de l'eau. Citons aussi le partenariat avec les 4 structures qui agissent avec le gestionnaire à la mise en œuvre du plan de gestion et permet d'avoir la meilleure complémentarité possible entre les domaines d'action des différentes structures.

## Les bénéfices attendus pour votre territoire ?

Il est difficile de trouver un lien direct que les habitants puissent mesurer mais la préservation de ces milieux comme stock de carbone à préserver est un bénéfice à valoriser.

**Références :** [Plan d'adaptation](#) - Démarche d'adaptation au changement climatique de la Réserve naturelle des Tourbières du Morvan - Réserve Naturelle des Tourbières du Morvan, Parc Naturel Régional Morvan, Véronique LEBOURGEOIS - Novembre 2020



©David Pacaud

Cette fiche a été produite dans le cadre du projet [LIFE Natur'Adapt](#) par l'AGATE-CPIE et le CEN Savoie sur la base du retour d'expérience de Christine Dodelin, Conservatrice de la RNR des Tourbières du Morvan au PNR du Morvan.

### Coordinateur du projet



Grâce au soutien financier de



Contact : [naturadapt@mfFrance.org](mailto:naturadapt@mfFrance.org) / 03.80.48.91.00



### Partenaires engagés dans le projet



### Financeurs du projet



The Natur'Adapt project has received funding from the LIFE Programme of the European Union